



Millau
VILLE DE

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, à la Halle Viaduc,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle
GAZEL

Nombre de conseillers : **ETAIENT PRESENTS** : Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Maguelone GUIBERT, Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER, Karine HAUMAITRE, Frédéric LAUR, Lisa SUDRE,

En exercice.....35
Présents.....28
Votants.....32

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame MORA

Délibération numéro :
2022/086
CONSTITUTION D'UNE
SERVITUDE
RELATIVE A UNE
CANALISATION SOUS LE
CHEMIN DE FONTENAY

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 9 juin 2022, que la convocation du conseil avait été établie le mercredi 1er juin 2022
La Maire



ETAIENT EXCUSES : Thierry PEREZ-LAFONT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Maguelone GUIBERT, Sophie TARROUX, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

PROCURATIONS : Thierry PEREZ-LAFONT pouvoir à Madame la Maire, Charlie MEDEIROS pouvoir à Jean-Pierre MAS, Sophie TARROUX pouvoir à Corinne COMPAN, Daniel DIAZ pouvoir à Alain NAYRAC,

Monsieur Valentin ARTAL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur BILLAUD, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2241-1,

Vu le Code général des propriétés publiques, notamment en son article L2122-4,

Vu l'avis de la commission Qualité de Vie en date du 25 mai 2022,

Considérant la demande de [REDACTED], concernant la mise en conformité du dispositif d'assainissement de sa propriété cadastrée Section CK n° 138, située chemin de Fontenay

Considérant que cette mise en conformité nécessite la pose d'un drain de diamètre cent en traversée du chemin communal, au droit de sa propriété, jusqu'au dispositif d'assainissement situé sur la parcelle cadastrée Section CK n° 136, également propriété des [REDACTED]

Considérant que ce raccordement nécessite donc la constitution d'une servitude de passage sous le chemin communal, classé dans le domaine public communal,

Accusé de réception en préfecture
012-211201454-20220607-2022DL086-DE
Reçu le 09/06/2022

Acte dématérialisé

Considérant le plan de recollement de ce réseau établi par la SCP GRAVELLIER - FOURCADIER, Géomètres Experts, le 7 mars 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

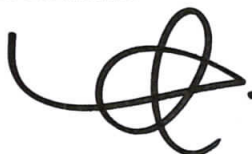
1. **D'AUTORISER** les [REDACTED] à faire passer un drain de diamètre cent en traversée du Chemin de Fontenay, tel que défini par le plan de recollement, pour raccorder leur habitation située sur la parcelle cadastrée Section CK n° 138 au dispositif d'assainissement sur la parcelle cadastrée Section CK n° 136.
2. **D'AUTORISER** la constitution d'une servitude de passage sous le domaine public au profit [REDACTED], à titre gratuit. Tous les frais inhérents à cette opération étant supportés par les bénéficiaires de cette servitude.
3. **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette servitude.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau



La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.